



Conseil économique et social

Distr. générale
16 mai 2013
Français
Original : anglais

Session de fond de 2013

Genève, 1^{er}-26 juillet 2013

Point 2 b) de l'ordre du jour provisoire*

Débat de haut niveau : examen ministériel annuel

Lettre datée du 6 mai 2013, adressée au Président du Conseil économique et social par le Représentant permanent du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le rapport national établi par la République fédérale du Nigéria sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs arrêtés sur le plan international, dont les objectifs du Millénaire pour le développement, en vue de l'examen ministériel qui aura lieu lors du débat de haut niveau de la session de fond de 2013 du Conseil économique et social (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil, au titre du point 2 b) de l'ordre du jour provisoire.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) U. Joy Ogwu

* E/2013/100.



**Annexe à la lettre datée du 6 mai 2013, adressée au Président
du Conseil économique et social par le Représentant permanent
du Nigéria auprès de l'Organisation des Nations Unies**

**Bureau de l'Assistant spécial principal du Président pour les objectifs
du Millénaire pour le développement**

**Exposé national volontaire sur le thème « la science, la technologie
et l'innovation, ainsi que les perspectives ouvertes par la culture,
au service de la promotion du développement durable et de la réalisation
des objectifs du Millénaire pour le développement », pour présentation
dans le cadre de l'examen ministériel annuel du Conseil économique
et social qui se tiendra à Genève en juillet 2013**

Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé	3
I. Introduction	5
II. Innovations qui font progresser la réalisation des OMD au Nigéria	6
A. Bénéfices induits par l'allègement de la dette	6
B. Programme de subventions conditionnelles	10
C. Programme de transferts monétaires conditionnels	12
D. Autres innovations touchant les politiques et les institutions	13
III. Mobilisation de la science et de la technologie au service de la transformation socioéconomique	15
IV. Maximiser les apports du secteur de la culture et de la création et tout faire pour réduire les menaces au développement	22
V. Intégrer le développement durable aux stratégies nationales de développement	23
VI. L'apparition de nouvelles difficultés nationales	25
VII. Conclusion	30

Résumé

Au cours de la décennie écoulée, l'amélioration des résultats économiques du Nigéria a créé un climat propice au progrès social. Le taux moyen de croissance annuelle de l'économie nationale était de 6,8 % entre 2005 et 2011 et serait de 6,9 % entre 2012 et 2014, l'agriculture et le pétrole étant les principaux secteurs contribuant à cette croissance. Selon les projections des spécialistes, le pays se placera en 2014 au douzième rang mondial pour ce qui est du rythme de sa croissance économique. Le taux de croissance actuel a d'ores et déjà des effets positifs sur la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Des progrès non négligeables ont été enregistrés depuis 2008 pour un certain nombre d'objectifs et le pays est en passe d'atteindre nombre d'autres objectifs. Des améliorations assez rapides s'ébauchent dans certains domaines visés, s'agissant des taux de mortalité infantile et maternelle par exemple. La forte croissance économique de la décennie écoulée n'a cependant pas que la pauvreté et les inégalités demeurent très préoccupantes.

Ces progrès ont été facilités par un certain nombre d'innovations gouvernementales touchant les politiques et les institutions. À titre d'exemple, les programmes d'affectation des bénéfices induits par l'allègement de la dette et des subventions conditionnelles ont permis la construction ou la rénovation de plus de 2 844 établissements de soins de santé primaires; la formation (jusqu'en 2010) de 9 756 agents sanitaires; le recrutement de plus de 74 000 maîtres d'école primaire; la fourniture de 2,4 millions de moustiquaires traitées à l'insecticide de longue durée; le creusement de 10 437 puits de sonde et la construction de 3 709 latrines à fosse autoventilée; l'investissement dans la formation technique et professionnelle, notamment le perfectionnement professionnel de 7 673 personnes et la formation de 14 420 autres à la vulgarisation agricole; et la mise en place de 307 programmes d'électrification rurale. Entre 2007 et 2009, près de 33,3 millions de personnes ont directement bénéficié d'interventions de soins de santé primaires, en sus des personnes qui ont bénéficié de transferts monétaires conditionnels et de systèmes d'épargne au profit des enfants dans la province de Bayelsa, des allocations de handicap dans la province de Jigawa et du régime de retraite dans les provinces d'Ekiti et d'Osun. Le Nigéria s'emploie aussi à tirer le parti maximum des institutions et cadres existants afin de renforcer la coordination.

La science et la technologie facilitent également la transformation socioéconomique. Il s'agit notamment du recours à l'énergie solaire et autres énergies renouvelables, de fournir les moyens d'atténuer la pauvreté et de favoriser les innovations en matière de télécommunications, qui auront un effet d'entraînement sur la création d'emplois et de revenus et l'élimination des blocages en matière de logistique et d'accès dans le domaine de la santé maternelle. D'autres innovations ont trait à l'amélioration des technologies qui facilitent l'apprentissage scolaire et l'acquisition de qualifications, accroissent la productivité et réduisent la combustion des gaz de torchère; à l'amélioration des plantules pour produire de meilleure récoltes et des cultures résistant aux intempéries et aux ravageurs; et aux nouvelles technologies relatives aux petits barrages, aux systèmes d'irrigation et aux silos pour favoriser la culture en toutes saisons, améliorer la gestion post-récolte et relancer l'emploi. En l'espace d'une décennie, l'accès aux services téléphoniques est passé de 0,6 % de la population environ à près de 60 %, faisant du Nigéria le plus grand marché des télécommunications en Afrique et le dixième pays au monde pour ce qui

est du rythme de croissance de ce secteur. Toutefois, faute d'une culture qui valorise l'éducation et la recherche, ainsi que le progrès de la science et de la technologie, il est difficile de maximiser l'impact de ces initiatives.

Le Gouvernement du Nigéria s'est aussi employé à transformer l'industrie de la culture et de la création et cet effort commence à porter ses fruits. Ainsi, l'industrie nigériane du film vidéo, communément appelée « Nollywood », s'est développée entre les années 1990 et 2000 pour devenir la plus grande industrie du film en Afrique et la deuxième au monde pour ce qui est du nombre de films produits chaque année. Le pays dispose d'une industrie du film valant 500 millions de dollars qui dessert aussi les marchés à l'exportation.

Certaines difficultés d'ordre national subsistent néanmoins qui rendent difficile une accélération des progrès concernant les objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs arrêtés sur le plan international. L'insurrection de Boko Haram n'a pas fait que paralyser les activités économiques dans quelques États du nord du pays, elle a aussi entraîné la mort de près de 3 000 personnes et la destruction de biens valant des centaines de milliards de nairas. Les inondations récurrentes dans de nombreux États de la Fédération constituent aussi un problème grave. En 2012, 35 États sur 36 ont été ravagés par des inondations dont ont souffert 3 870 communautés et 4 199 écoles et qui sont à l'origine de problèmes sanitaires graves dans les provinces de Kogi et du Niger. La parade à cette menace est l'un des principaux défis qu'il incombe au Gouvernement de relever.

I. Introduction

1. Les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont des objectifs arrêtés d'un commun accord et assortis d'un calendrier précis qui doivent être réalisés à l'échelle mondiale pour éliminer la pauvreté et les souffrances humaines par la promotion du droit à des conditions de vie et de nutrition décentes, le renforcement de la dignité des femmes et des enfants, l'accès à une éducation et des services de santé de base ainsi qu'à de meilleures conditions d'approvisionnement en eau potable, de logement et d'assainissement et la promotion de la durabilité environnementale. Ayant signé la Déclaration du Millénaire en 2000, le Nigéria a investi beaucoup de temps et de ressources humaines et financières dans la réalisation des OMD. Il convient de citer à cet égard la création d'un comité présidentiel des OMD, la création et l'exploitation continue de fonds alimentés par les retombées de l'allègement de la dette, l'intégration des OMD à la Vision 20:2020 et à l'Agenda de transformation et l'élaboration d'un plan d'action prioritaire pour l'accélération de la réalisation des OMD relatives à la santé maternelle

2. Les meilleurs résultats économiques enregistrés au cours de la décennie écoulée ont créé un climat propice au renforcement du progrès social. Le taux moyen de croissance annuelle de l'économie nationale s'établissait à 6,8 % entre 2005 et 2011, l'agriculture et le pétrole étant les deux principaux secteurs contribuant à cette croissance. Selon les dernières estimations, ce taux serait de 7 % en 2012, 7,2 % en 2013 et 6,6 % en 2014. Selon les projections des spécialistes, le Nigéria se situerait au douzième rang mondial pour ce qui est du rythme de croissance de son économie d'ici à 2014¹, comme en témoigne le fait que le revenu par habitant de 2011 (en parité de pouvoir d'achat) était estimé à 2 500 dollars environ. L'amélioration de l'environnement macroéconomique et des conditions climatiques et la stabilité dans la région du Delta ont particulièrement favorisé cette croissance. Les bons résultats macroéconomiques et une série d'innovations touchant les politiques et les institutions, notamment les applications de la science et de la technologie, ont produit des dividendes sur le plan social.

3. Le pays n'atteindra peut-être pas tous les OMD à l'horizon 2015 mais des progrès non négligeables ont été enregistrés sur un certain nombre d'objectifs depuis 2008 et le Nigéria est en passe d'atteindre nombre d'autres objectifs. Certains domaines visés commencent à connaître une amélioration assez rapide, s'agissant par exemple des taux de mortalité infantile et maternelle. Le Nigéria fait partie des 12 pays africains qui ont atteint l'objectif relatif à la proportion de la population souffrant de malnutrition, qui est passée de 19,3 % en 1990 à 8,5 % en 2011, alors que l'objectif est de 9,7 % pour 2015. Cette évolution positive s'est toutefois inversée du fait des crises alimentaire et financière mondiales de 2008. Des efforts concrets s'imposent pour revenir à une évolution positive.

4. En 2012, le Nigéria a atteint la parité des sexes pour les taux de scolarisation dans les établissements primaires et secondaires. Le rapport filles/garçons dans le primaire est passé de 76/100 en 1990 à 100/100 en 2012, tandis que dans le secondaire, il passait de 75/100 à 102/100 au cours de la même période².

¹ Voir *CIA World Factbook*, juin 2012.

² Voir résultats de la dernière enquête du Bureau national de statistique sur les OMD, février 2013.

L'inversion des tendances antérieures vaut aussi pour le VIH et le sida. La prévalence du VIH parmi les jeunes femmes enceintes âgées de 15 à 24 ans, qui était en augmentation régulière, passant de 1,8 % en 1990 à 5,8 % en 2001, est retombée à 5 % en 2003 puis à 4,1 % en 2010. Des problèmes subsistent néanmoins dans certains États où le taux de prévalence demeure élevé. Des progrès sont à signaler également dans la lutte contre le paludisme.

5. Des progrès appréciables ont été également enregistrés pour le taux d'achèvement des études primaires et les taux de mortalité infantile, postinfantile et maternelle. Le taux d'achèvement des études primaires est passé de 76 % en 1990 à 96,4 % en 2012, quoique non sans à-coups dans l'intervalle. Le taux de mortalité infantile est passé de 100 pour 1 000 naissances vivantes en 2000 à 61 en 2012, tandis que le taux de mortalité postinfantile est passé de 201 à 94 pour 1 000 naissances vivantes au cours de la même période. Par ailleurs, la mortalité maternelle est passée de 1 000 décès pour 100 000 naissances vivantes en 1990 à 350 en 2012, soit à peine 100 de plus que l'objectif fixé pour 2015. Ces résultats ont été rendus possibles par un recours plus résolu aux retombées financières de l'allègement de la dette et au système des subventions conditionnées ainsi que par des innovations dans certains États, le projet Abiye dans la province d'Ondo par exemple.

6. Les résultats obtenus pour la plupart des cibles de l'OMD 8 sont également encourageants. Ainsi, le service de la dette en pourcentage des exportations de biens et de services est passé de 22,3 % en 1990 à 9 % en 2000 et 0,5 % en 2008. Le nombre d'abonnements au téléphone mobile pour 100 habitants est passé de zéro en 1990 à 41,7 en 2008. Une évolution similaire a été constatée en ce qui concerne le nombre d'utilisateurs d'Internet pour 100 habitants.

7. Toutefois, le rythme des progrès concernant des objectifs tels que l'amélioration de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement est demeuré très lent. En dépit de la forte croissance économique de la décennie écoulée, la pauvreté et les inégalités demeurent un grand sujet de préoccupation. Alors que l'Afrique subsaharienne a réussi à réduire aussi bien les pourcentages que le nombre de personnes vivant dans la pauvreté, ces deux indices ont continué d'augmenter au Nigéria. Le taux de pauvreté dans le pays (selon le seuil de pauvreté national) est même passé de 42,7 % en 1992 au niveau inquiétant de 69 % en 2010. L'indice des inégalités de revenus, reconnu comme déterminant important de la pauvreté, s'est également détérioré, passant de 0,429 en 2004 à 0,447 en 2010. Les principales entraves au progrès résident essentiellement dans les fortes inégalités de revenus, les inégalités des chances sur les plans social et économique et les faiblesses infrastructurelle, en matière de routes, d'électricité et d'eau notamment, facteurs auxquels il faut ajouter la grande instabilité des prix alimentaires, les inondations fréquentes, etc. La production insuffisante et irrégulière de statistiques sur les OMD rend aussi le suivi des Progress assez difficiles.

II. Innovations qui font progresser la réalisation des OMD au Nigéria

A. Bénéfices induits par l'allègement de la dette

8. En 2004, la configuration de la dette du Nigéria était devenue insoutenable, avec un encours de 36 milliards de dollars. Les paiements d'intérêts étaient

supérieurs à la dépense de soins de santé et d'éducation, ce qui compliquait la réalisation des OMD. L'allègement de dette accordé en octobre 2005 a permis au Nigéria de gagner 18 milliards de dollars représentant au total une annulation de près de 60 % des 30 milliards de dollars dus au Club de Paris³. Le pays s'est alors doté en 2006 d'un fonds virtuel de lutte contre la pauvreté, mécanisme permettant d'améliorer le financement, la surveillance et le suivi des lignes budgétaires affectées à des secteurs essentiels en vue d'atteindre les OMD. Les retombées financières de l'allègement de la dette ont permis au Gouvernement de réaliser plus en profondeur l'éducation de base gratuite pour tous, d'instaurer des transferts monétaires conditionnels en faveur des groupes vulnérables et de mettre en place et d'approfondir continuellement un programme de subventions conditionnelles en appui à l'investissement dans les OMD au niveau des autorités provinciales et locales.

9. Se fondant sur la répartition de l'endettement entre les autorités fédérales et provinciales en 2004, il a été convenu que les bénéfices induits par l'allègement de cette dette seraient partagés selon un ratio de 70/30, respectivement, entre ces autorités. Outre les budgets annuels classiques, le fonds prévu à cet effet est censé consacrer près de 1 milliard de dollars aux interventions axées sur les OMD. La figure I montre l'évolution des montants alloués à ce titre entre 2006 et 2012. Ces montants ont été en augmentation constante entre 2006 et 2010 mais ont diminué en 2011, pour des raisons politiques en rapport avec la maladie puis le décès du Président Umaru Yar'Adua et les élections générales de la même année. Il y a eu néanmoins un retour à la normale en 2012. Parmi les secteurs concernés, la santé a absorbé la part la plus importante (17 % environ), suivie par l'éducation (12 %), les terres, le logement et le développement urbain (7 %), les ressources en eau (6 %) et l'agriculture (4 %) (voir fig. II).

10. L'exploitation des bénéfices induits par l'allègement de la dette a favorisé l'expansion des équipements socioéconomiques. Outre qu'ils ont aidé les différents ministères, départements et agences gouvernementaux à s'acquitter de leurs mandats, ces bénéfices ont largement contribué au développement institutionnel et humain. Ils ont en particulier aidé à étendre les activités d'institutions telles que le Programme national d'élimination de la pauvreté, l'Agence pour le développement des petites et moyennes entreprises, la Commission de l'éducation de base pour tous, le Fonds d'affectation spéciale des impôts à l'éducation et le Conseil nigérian de la recherche-développement en matière d'éducation.

³ Les créanciers du Club de Paris ont reçu 12,4 milliards de dollars correspondant à la régularisation d'arriérés se montant à 6,3 milliards, plus un solde de 6,1 milliards pour parachever la stratégie d'apurement.

Figure I
**Évolution des bénéfices induits par l'allègement de la dette et du programme
de subventions conditionnelles, 2006-2012**

(En dollars des États-Unis)

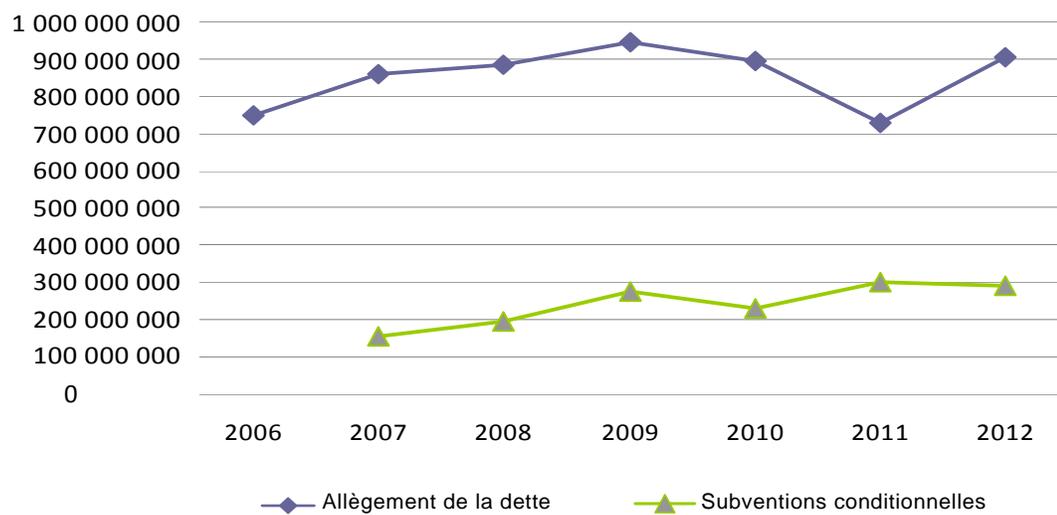
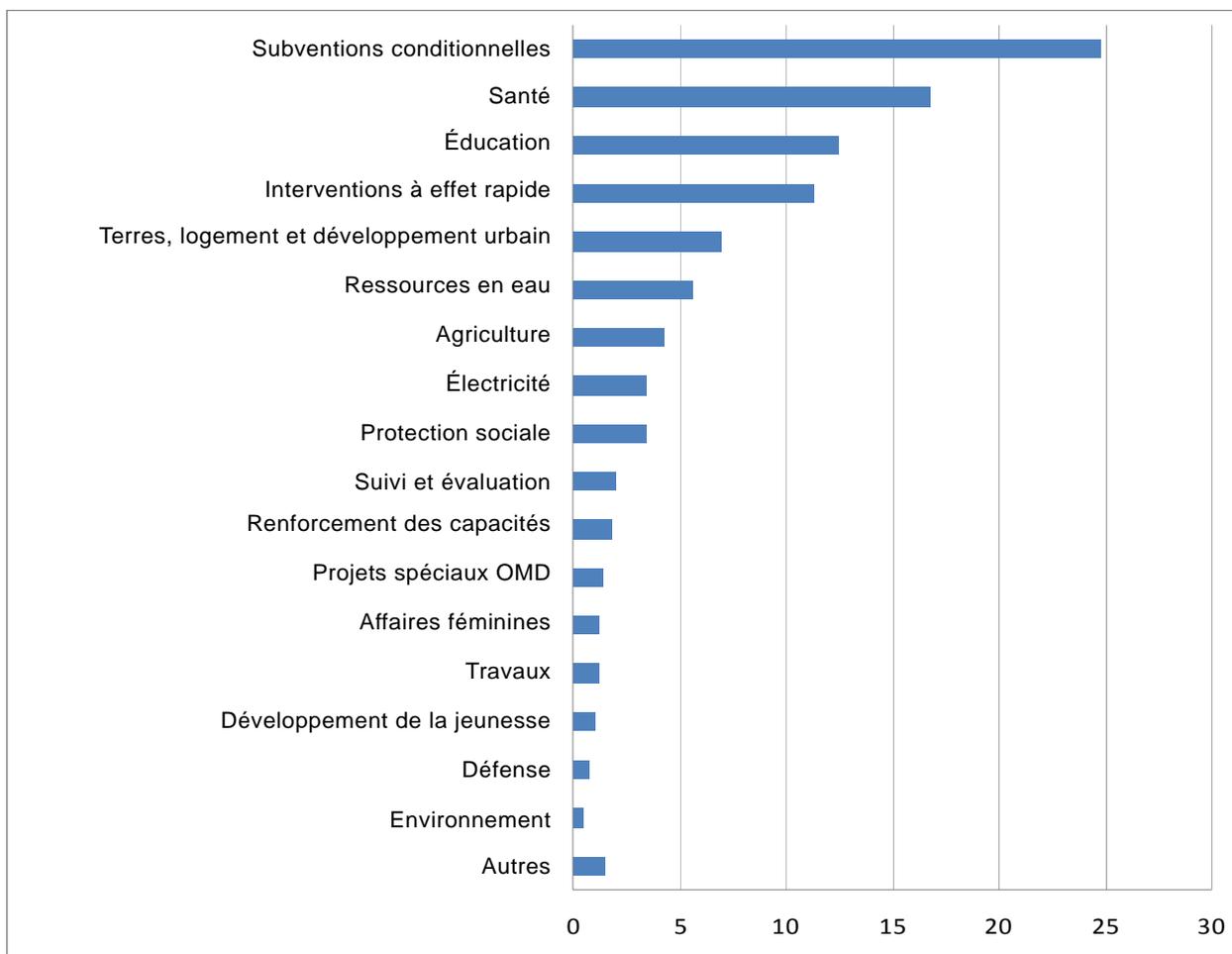


Figure II
Répartition en pourcentage des bénéfices induits par l'allègement de la dette entre les différents secteurs et programmes, 2006-2012



Source : Centre d'analyse des politiques économiques (2013a) : Étude technique sur l'exposé national volontaire du Nigéria, mars 2013.

11. À titre d'exemple, les interventions à effet rapide par l'entremise du ministère de la défense dans les unités militaires et les casernes, (avec à peine 0,78 % du montant total réparti des bénéfices induits par l'allègement de la dette) sont tout à fait révélatrices. Elles ont en effet permis les réalisations suivantes :

- a) Construction de 50 salles de classe et blocs administratifs;
- b) Rénovation de 53 salles de classe et blocs administratifs;
- c) Rénovation de 19 services médicaux de réserve;
- d) Livraison de 17 fournitures médicales stratégiques;
- e) Achat de 24 groupes électrogènes à haut voltage;

- f) Fourniture de 24 ensemble de mobiliers/matériel;
- g) Creusement de 19 puits de sonde et construction de réticules et de retenues.

B. Programme de subventions conditionnelles

12. Mis en place en 2007, le programme de subventions conditionnelles constitue une stratégie novatrice de promotion de la collaboration intergouvernementale en vue d'accélérer la réalisation des OMD. À cet effet, il vise à améliorer la gouvernance, la prestation de services, la gestion financière, la transparence et la responsabilisation au niveau des autorités provinciales et locales.

13. Les critères d'admission à participer au programme des subventions conditionnelles sont : a) un financement de contrepartie de 50 % et un cautionnement bancaire; b) l'acceptation d'un abaissement, de 3 à 1 milliard de nairas, du montant maximum accessible; c) l'existence avérée d'une structure institutionnelle et de capacités humaines permettant de gérer le programme de manière transparente; d) une articulation avérée de l'axe principal du programme sur les stratégies, politiques ou programmes existants de l'exécutif provincial; e) un engagement ou un billet à ordre dûment signé par le chef de l'exécutif provincial; f) un processus avéré de consultation et de collaboration entre les différents échelons gouvernementaux et parties prenantes pour la sélection et le choix de l'emplacement des projets; et g) la désignation d'une personne relais du programme au niveau provincial.

14. Globalement, le programme des subventions conditionnelles a été un succès retentissant. Les éléments figurant dans les rapports de suivi, par exemple, prouvent que les projets financés par ce biais entre 2007 et 2009 ont été bien exécutés⁴. Le nombre de provinces couvertes est passé de 18 en 2007 à 36 en 2012, y compris le Territoire de la capitale fédérale. Bien entendu, les décaissements aussi sont passés de 20 milliards de nairas en 2007 à 32,6 milliards en 2009, 45,59 milliards en 2011 et 45,45 milliards en 2012. La figure I illustre cette évolution en dollars des États-Unis. En décembre 2012, le montant total des investissements dans ce programme avait atteint 203,07 milliards de nairas (environ 1,47 milliard de dollars)⁵.

15. Les investissements dans le cadre du programme des subventions conditionnelles sont essentiellement axés sur les soins de santé primaire, l'éducation, l'eau et l'assainissement, l'accent étant mis sur le développement humain et institutionnel. Les réalisations suivantes sont à noter, à titre d'exemples, pour la période allant de 2007 à 2009 :

- a) Construction et rénovation de plus de 2844 établissements de soins de santé primaires;
- b) Formation jusqu'en 2010 de 9 756 agents sanitaires;
- c) Recrutement de plus de 74 000 maîtres d'école primaire;
- d) Fourniture de 2,4 millions de moustiquaires traitées à l'insecticide de longue durée;

⁴ Bureau de l'Assistant spécial principal du Président pour les OMD, 2009.

⁵ Voir Centre d'analyse des politiques économiques (2013 a et b).

e) Creusement de 10 437 puits de sonde (dont 3 524 dans de petites villes, dotés de pompes fonctionnant à l'énergie solaire, 6 031 dotés de pompes manuelles, 489 motorisés et 393 dispositifs d'approvisionnement en eau de petites villes);

f) Installation de 3 709 latrines à fosse autoventilée;

g) Investissement dans la formation professionnelle et technique, dont le perfectionnement professionnel de 7 673 personnes et l'initiation à la vulgarisation agricole de 14 420 travailleurs/cultivateurs;

h) Mise en place de 307 programmes d'électrification rurale.

16. Les bénéficiaires représentent au total 26 % de la population. Près de 28,4 millions de personnes bénéficient de l'investissement dans les centres de soins de santé primaires et 4,9 millions sont protégées du paludisme grâce à la distribution de moustiquaires traités à l'insecticide, ce qui revient à dire que près de 33,3 millions de personnes bénéficient des interventions directs en matière de soins de santé primaires. Les interventions dans le domaine de l'eau et de l'assainissement touchent près de 8,85 millions de personnes tandis qu'au moins 213 437 personnes bénéficient des interventions axées sur l'acquisition de qualifications et l'amélioration de leur situation économique, sous la forme d'acquisition de compétences professionnelles, de formation de vulgarisateurs agricoles et de programmes d'électrification rurale.

17. Le vaste écho rencontré par l'affectation des retombées financières de l'allègement de la dette a grandement contribué à la réduction de 53,2 % du taux de mortalité postinfantile et de 56,3 % du taux de mortalité maternelle entre 1990 et 2012; il explique aussi l'augmentation de 520 % du nombre d'enfants qui dorment sous des moustiquaires traités à l'insecticide.

18. Les réunions mensuelles de parties prenantes ont permis d'accroître la capacité de gestion des projets financés par les subventions conditionnelles et de partager les connaissances entre les provinces et le Bureau de l'Assistant spécial principal du Président pour les OMD. Elles ont aussi favorisé l'instauration d'une véritable consultation entre les autorités fédérales, provinciales et locales, les communautés et la société civile. Le recours à des experts de la gestion et du suivi des projets ainsi financés et l'importance accordée à la gestion axée sur les résultats ont introduit plus de rigueur dans les pratiques de travail. L'engagement politique au niveau provincial est également un important facteur explicatif des progrès réalisés.

19. L'évolution à la hausse du nombre de bénéficiaires constatée au fil des ans est certes appréciable mais des améliorations non négligeables demeurent nécessaires en ce qui concerne la portée du programme, son utilisation et l'accès des groupes cibles. L'on sait d'expérience que l'intervention des bénéficiaires dans l'identification et la gestion des projets revêt une importance capitale. Il convient de préciser aussi que le programme des subventions conditionnelles ne finance pas les dépenses renouvelables alors même que nombre de projets exécutés dans le cadre de ce programme nécessitent des crédits pour, entre autres, les indemnités versées aux travailleurs, la maintenance, les produits médicaux consommables et d'autres frais de fonctionnement. On part du principe que les partenaires que sont les autorités infranationales assureront cette composante vitale du financement. Le succès du programme des subventions conditionnelles s'accompagne donc du risque que les interventions qu'il finance ne soient pas durablement budgétées.

C. Programme de transferts monétaires conditionnels

20. La mise en œuvre du programme de transferts monétaires conditionnels, créé en 2007 et axé sur les services d'éducation et de santé, est coordonnée par le Programme national pour l'élimination de la pauvreté. Baptisé « Prendre soin du peuple » et déjà opérationnel en tant que programme pilote dans 12 provinces, il vise à mettre fin au transfert intergénérationnel de la pauvreté et à réduire la vulnérabilité du noyau dur de la population pauvre. Les ménages qui en bénéficient perçoivent un revenu de base mensuel garanti pendant un an puis une somme forfaitaire à titre d'investissement accélérateur de la réduction de la pauvreté. Ces versements sont soumis à deux conditions : l'inscription et le maintien des enfants d'âge scolaire dans des établissements d'éducation de base (primaire et premier cycle du secondaire), avec un taux d'assiduité d'au moins 80 %, et la participation à tous les programmes de soins de santé gratuits.

21. Le montant prélevé sur les bénéficiaires induits par l'allègement de la dette au titre de ces mesures sociales était de 10 milliards de nairas (78 millions de dollars) en 2007 et 2 milliards (13,2 millions de dollars) en 2009⁶. Dans sa phase 1, le programme a coûté 1 milliard de nairas (7,8 millions de dollars), dont 2,4 millions (18 720 dollars) pour chacune des 12 provinces et le Territoire de la capitale fédérale. Dans la phase 3 (en cours), les provinces sont tenues de constituer des fonds de contrepartie correspondant à la contribution qui leur est versée par les autorités fédérales. Ainsi, chaque État alloue 30 millions de nairas (234 000 dollars) pour les revenus de base garantis, 42 millions (327 600 dollars) pour les investissements accélérateurs de la réduction de la pauvreté et 2,4 millions (18 720 dollars) versés à des trésoriers d'ONG.

22. L'axe principal du programme de transferts monétaires conditionnels varie d'une province à l'autre. Ainsi, il porte sur l'éducation et la santé dans les provinces de Cross River et du Niger et sur l'éducation des fillettes dans les provinces de Kano, Bauchi et Katsina. La province de Kano expérimente un système à deux niveaux de prestations en fonction de l'âge des enfants bénéficiaires, soit 5 000 nairas (32 dollars environ) et 2 500 nairas (16 dollars environ), toujours sous réserve d'un taux d'assiduité scolaire de 80 %. Ce programme couvre 12 000 bénéficiaires.

23. Le programme de transferts monétaires conditionnels couvrait au départ 3 790 ménages en 2009, contre 22 000 en 2010, et devrait couvrir 113 autorités locales en 2011 afin d'élargir la portée de ses effets. Cette intervention a commencé à porter ses fruits, s'agissant en particulier de faciliter l'accès à l'éducation, à la santé et à de meilleurs services. La mise en œuvre de ce programme aux niveaux tant fédéral que provincial bute néanmoins sur de multiples blocages, notamment les défauts d'identification et d'enregistrement des bénéficiaires, l'inadéquation du système intégré de gestion, les compétences techniques insuffisantes en matière de conception et d'exécution des programmes et le manque de suivi et d'évaluation.

24. Il existe aussi d'autres programmes de transferts monétaires à petite échelle, tels que le régime d'épargne au profit des enfants dans la province de Bayelsa,

⁶ Voir Centre pour l'analyse des politiques économiques (2013a) : Rapport technique sur l'exposé volontaire national du Nigéria concernant les progrès dans la réalisation des objectifs arrêtés sur le plan international, notamment les objectifs du Millénaire pour le développement.

l'allocation de handicap à Jigawa et les régimes de retraite dans les provinces d'Ekiti et d'Osun. À Jigawa, une prestation sociale de 7 000 nairas (environ 46 dollars) est désormais versée mensuellement aux handicapés physiques (dans le cadre de l'initiative provinciale sur la responsabilisation et la participation), dont bénéficient 5 000 familles. Le régime de sécurité sociale des personnes âgées dans la province d'Ekiti, inauguré en octobre 2011 et premier du genre en Afrique de l'Ouest, prévoit un transfert mensuel de 33 dollars aux résidents âgés de 65 ans et plus qui n'ont pas de retraite et dont le revenu mensuel est inférieur à 19 dollars, pour autant qu'ils aient vécu dans la province depuis au moins trois ans. En mai 2012, ce programme couvrait 20 000 personnes âgées. Les autorités de la province d'Osun versent 10 000 nairas (66 dollars) à 1 602 personnes âgées identifiées comme particulièrement vulnérables dans la province. Ces personnes âgées bénéficient également de la prise en charge de leurs frais médicaux.

D. Autres innovations touchant les politiques et les institutions

Promouvoir une meilleure coordination interne et transversale au sein des pouvoirs publics

25. La coordination des politiques pose toujours problème dans un contexte fédéral. La réalisation de la plupart des OMD incombe en premier aux autorités provinciales et locales. Ainsi, les soins de santé primaires, y compris la santé néonatale et maternelle, l'enseignement primaire et l'assainissement font partie des fonctions résiduelles des autorités infranationales, comme le prescrit la Constitution de 1999. Nonobstant cet arrangement constitutionnel, le leadership politique est plus affirmé au niveau fédéral, puis à celui de certaines provinces, mais relativement faible dans d'autres provinces et extrêmement faible au niveau local, là où les interventions sont censées avoir lieu. Étant donné ce caractère fédéral du pouvoir et le mandat constitutionnel de chacun de ces échelons, la coordination des politiques entre les autorités fédérales, provinciales et locales peut se révéler assez difficile compte tenu des différences de niveau d'engagement des dirigeants à ces trois niveaux.

26. Nonobstant cette difficulté, des efforts sont faits pour maximiser l'utilisation des institutions et cadres existants en vue d'une coordination plus forte. En premier lieu, l'implication des autorités provinciales et locales dans la Vision 20:2020 ouvre une très bonne perspective. Deuxièmement, le Comité présidentiel pour les OMD, réunissant tous les acteurs, créé aussi une incitation à améliorer la coordination. Troisièmement, la mise en œuvre des programmes de subventions conditionnelles et de transferts monétaires conditionnels par le Bureau des OMD contribue aussi à ce processus. Quatrièmement, les interventions du Comité conjoint de planification et du Conseil économique national aident à renforcer la coordination. S'ajoute à cela la difficulté de la coordination horizontale, qui conduit souvent à un dédoublement des fonctions et à une concurrence malsaine entre ministères, départements et agences. La constitution d'une équipe nationale de gestion économique a notablement réglé ce problème au niveau fédéral mais il y a encore place pour des améliorations. Il importe de reproduire cette solution aux échelons provincial et local pour assurer la cohérence des politiques relatives aux OMD et à l'agenda du développement durable.

27. Les autorités (fédérales et provinciales) ont pris depuis 2007 plusieurs initiatives décisionnelles et institutionnelles propres à accélérer la réalisation des OMD⁷, consistant notamment à :

- a) Assurer l'intégration effective des OMD aux visions, stratégie et plans généraux de développement nationaux et infranationaux;
- b) Constituer un compte d'excédents de pétrole brut (aujourd'hui remplacé par le Fonds patrimonial souverain) et promulgation de textes de loi sur la responsabilité financière visant la transparence dans l'utilisation des deniers publics;
- c) Instituer un pacte de services (SERVICOM) face au problème de la capacité d'absorption du secteur public, créer un corps de spécialistes des achats dans la fonction publique fédérale, procéder à une évaluation des besoins et renforcer les capacités à tous les niveaux de l'appareil d'État en 2008;
- d) Améliorer le partage des expériences, l'apprentissage et le climat de responsabilisation, y compris le référencement SEEDS et les mécanismes publics d'examen par les pairs du Forum des gouverneurs du Nigéria⁸.

28. D'autres innovations touchant des secteurs ou objectifs particuliers contribuent également aux progrès réalisés :

- a) La création du Programme national pour l'élimination de la pauvreté et le renforcement d'institutions telles que la Direction nationale de l'emploi et le Fonds de formation industrielle revêtent une importance capitale. Leur efficacité demeure néanmoins un sujet de préoccupation. La mise en place de l'éducation de base pour tous (couvrant le primaire et le premier cycle du secondaire), la création du Fonds d'affectation spéciale des impôts à l'éducation, l'approfondissement de l'éducation non formelle, en milieu nomade où fluvial par exemple, ont aussi renforcé les progrès relatifs à l'OMD 2;
- b) La plupart des progrès en matière d'égalité des sexes sont liés à l'application de la politique nationale en la matière et à la volonté politique des dirigeants tant fédéraux que provinciaux, l'objectif présidentiel de 35 % de femmes au Conseil exécutif fédéral en étant un bon exemple;
- c) Dans le secteur de la santé, l'application du Plan stratégique national de développement de la santé, les soins de santé maternelle gratuits dans certaines provinces, la création de l'Agence nationale de lutte contre le VIH et le sida et ses antennes provinciales et locales, l'exécution du projet de santé maternelle « Abiye » dans la province d'Ondo (voir encadré 1), le programme « Faire reculer le paludisme » et la distribution de moustiquaires traitées à l'insecticide ont notablement contribué à ces succès;
- d) L'élaboration d'un système d'alerte rapide anti-inondations et d'outils de prévision des crues à J moins 5 dans près de 600 communautés, le programme de développement urbain communautaire, la politique nationale de l'eau et de l'assainissement et la désignation chaque mois de journées de l'environnement dans certaines provinces ont contribué aux progrès concernant l'OMD 7;

⁷ Voir « Countdown Strategy – 2010-2015: Achieving the MDGs ».

⁸ Pour plus de renseignements, voir « State Peer Review Mechanism – Base Document », Forum des gouverneurs du Nigéria, 2011.

e) L'allégement de la dette, la création du Bureau de gestion de la dette, la collaboration renforcée avec les partenaires de développement et la libéralisation du secteur des communications ont contribué aux progrès concernant l'OMD 8.

III. Mobilisation de la science et de la technologie au service de la transformation socioéconomique

29. Efficacement mobilisées, la science et la technologie peuvent être d'importants moteurs de la croissance économique, de la création d'emplois et de la réduction de la pauvreté. Elles facilitent la rotation des cultures tout au long de l'année et l'augmentation des rendements agricoles compte tenu du changement climatique, et accélèrent l'adaptation à ce changement. Elles font aussi progresser les connaissances scientifiques et leur application pourrait faciliter la réalisation des OMD, en particulier en améliorant l'accès à des services sociaux de qualité.

30. La première politique nationale de la science et de la technologie du Nigéria remonte à 1986; sa version actuelle, établie en 2012, vise notamment à populariser et inculquer la culture de la science et de la technologie, renforcer les capacités et moyens nationaux de stimulation des inventions et des innovations au service du développement durable; accorder la priorité à la recherche-développement; et développer les capacités de transfert des technologies.

31. Le cadre institutionnel de planification et de gestion de la science et de la technologie au Nigéria comprend le Ministère fédéral de la science et de la technologie, le Conseil national de la science et de la technologie, les commissions de la science et de la technologie de l'Assemblée nationale, les ministères et assemblées des provinces, les instituts de recherche et les universitaires et le Centre national de gestion de la technologie. Ces institutions font certes de leur mieux, sous la conduite du ministère fédéral susmentionné mais un surcroît de cohérence et d'harmonisation des rôles et responsabilités s'impose pour obtenir de meilleurs résultats.

32. L'application des politiques nationales relatives aux biotechnologies, aux technologies de l'information et à la science et la technologie spatiales est en train de porter ses fruits, comme en témoignent les progrès des technologies de l'information et des communications, des technologies spatiales, des technologies de la préservation des aliments et des infrastructures de la science et de l'ingénierie.

33. La création, en novembre 2001, de l'Agence nationale de développement des biotechnologies a contribué à forger la réaction du pays en matière de sécurité alimentaire, d'environnement durable, d'offre de soins de santé abordables et de création de richesses, sous les formes suivantes :

a) Création de laboratoires de culture des tissus et d'unités d'aquaculture, d'élevage d'escargots et de rongeurs et de culture de champignons, ce qui a permis de mettre au point de meilleures variétés de plantes et d'animaux;

b) Maîtrise des bioréacteurs et mise au point de bioprocessus pour la production commerciale de divers produits à base agricole;

c) Démarrage de la production locale de kits pour le dépistage du VIH et du sida, du paludisme, de l'hépatite B et C, de la syphilis et de la tuberculose, ainsi que pour le diagnostic des grossesses;

d) Développement des biotechnologies environnementales, notamment la bioremédiation des environnements pollués, la lutte contre l'avancée du désert et la conservation et l'utilisation des résultats de la recherche génétique;

e) Développement de la caractérisation génétique moléculaire du virus de la fièvre aviaire et d'un code-barres génétique pour une base de données sur la diversité des plantes et animaux au Nigéria;

f) Développement des capacités humaines et infrastructurelles en matière de biotechnologie, en partenariat avec certaines universités.

34. La mise en place des technologies de l'information et de la communication a produit les effets suivants :

- a) Popularisation et diffusion de l'utilisation d'Internet;
- b) Lancement de l'initiative «L'ordinateur pour tous » au Nigéria;
- c) Élaboration de stratégies de cyberadministration au Nigéria.

35. La politique nationale de la science et de la technologie spatiale a donné les résultats suivants :

- a) Lancement de NigeriaSat-1 (satellite d'observation de la Terre) en 2003 et de NIGCOMSAT-1 (satellite de communications) en 2007;
- b) Élaboration d'un système de télédétection et d'information géographique sur la désertification;
- c) Cartographie et surveillance des effets de l'érosion ravinante;
- d) Maîtrise de la science et des technologies spatiales;
- e) Cartographie, exploration et exploitation des ressources minérales.

36. Par l'entremise de la Commission nationale de l'énergie atomique, un programme d'enseignement a été mis au point en vue de l'introduction de programmes diplômants en physique et ingénieries nucléaires dans les lieux de savoir pertinents. Des feuilles de route ont été en outre établies pour la production de 1 000 à 4 000 MW d'électricité d'origine nucléaire sur une période de 12 ans. Le Conseil de la recherche-développement sur les matières premières promeut le développement de nouveaux matériaux avancés à forte intensité de connaissances tirés des ressources pétrochimiques, minérales et agricoles.

37. L'Agence nationale des infrastructures de la science et de l'ingénierie a permis les réalisations suivantes : a) utilisation d'une technique de production avancée pour reproduire le processus de fonctionnement d'une presse à huile et le processus intégré de production de farine de manioc; et b) création à Abuja d'un site de production de panneaux solaires dans le cadre d'un partenariat public-privé. Les effets de ces innovations se font sentir sur l'ensemble du processus de réalisation des OMD et de transformation socioéconomique.

38. Les éléments tirés des consultations avec les parties prenantes et les réactions ressortant des questionnaires distribués lors du forum mettent en lumière les rôles suivants de la science, de la technologie et de l'innovation dans la facilitation de la transformation socioéconomique :

- a) Énergies solaire et renouvelables facilitant la réduction de la pauvreté;

b) Innovations dans les télécommunications qui ont un effet d'entraînement sur la création d'emplois et de revenus et éliminent les difficultés logistiques et d'accès en matière de santé maternelle;

c) Amélioration des technologies qui facilitent l'apprentissage dans les écoles, permettent l'acquisition de compétences, accroissent la productivité et réduisent les risques d'inflammation des gaz de torchère;

d) Plusieurs avantages d'ordre agricole, dont l'amélioration des plans et des récoltes et les cultures résistant aux intempéries et aux ravageurs;

e) Mécanisation agricole, qui rend l'agriculture plus attirante pour les jeunes et accroît la productivité des exploitations;

f) Nouvelles technologies qui permettent la construction de petits barrages, de systèmes d'irrigation, de silos, etc., améliorant ainsi les possibilités de rotation des cultures en cours d'année, la gestion post-récolte et les perspectives d'emploi.

39. Considérant qu'il serait peut-être difficile de traiter du rôle de tous les segments de la science, de la technologie et de l'innovation dans la transformation socioéconomique au Nigéria, le présent rapport fait appel aux technologies de l'information et des communications en tant qu'étude de cas. La déréglementation du secteur des télécommunications transforme les activités économiques et sociales dans le pays. Avant l'avènement de la norme GSM (Système mondial de communications mobiles) en 2011, moins de 450 000 lignes desservaient près de 120 millions de personnes⁹. Le téléphone était alors un luxe réservé aux riches. Au premier trimestre de 2011, le pays comptait près de 90 millions d'abonnés. En l'espace d'une décennie, le taux d'accès est passé de 0,6 % de la population environ à près de 60%¹⁰. En 2008, le Nigéria était devenu le plus grand marché des télécommunications en Afrique et il se situe parmi les 10 premiers pays au monde pour le rythme de croissance de son marché. Le rôle transformateur du GSM dans le processus de développement du Nigéria est bien résumée dans l'extrait ci-dessous de l'introduction à un article de Chima Akwaja et Samson Akintaro paru dans *IT and Telecom Digest* en 2011 et intitulé « GSM @ 10: the gains, the pains ... and what lies ahead » (le GSM a 10 ans : avantages, inconvénients ... et perspectives).

On aurait cru que c'était hier, mais c'était il y a 10 ans déjà que les fournisseurs de services GSM ont commencé à opérer au Nigéria. Une volonté de libérer le Nigérien de la barrière des communications a débouché sur plein d'avantages sur le plan de la technologie, du capital humain et de la situation socioéconomique, mettant la transmission de la voix et des données et Internet à la portée de citoyens qui n'ont jamais eu auparavant l'occasion de jouir d'une telle liberté.

40. L'encadré 1 montre comment l'accès des femmes enceintes au téléphone mobile a fait passer la grossesse d'une sorte d'arrêt de mort à une célébration de la vie. Il a accru l'utilisation de ce service de plus de 700 % en une seule année.

⁹ Le nombre de lignes téléphoniques est passé de 18 724 en 1960 à une capacité installée de 450 000 lignes en 2001, année d'introduction du GSM. En 40 ans (1960-2001) cette capacité a augmenté de 2 303,3 %, contre 5 614,3 % en 10 ans seulement. Voir « The revolution that means freedom », *IT and Telecom Digest*, 2011.

¹⁰ Et ce en l'absence de double propriété, qui n'existait pas au Nigéria à l'époque en raison de la mauvaise qualité du service qui obligeait les gens à avoir plusieurs lignes.

L'encadré 2 montre comment la technologie aide le Bureau de l'Assistant spécial principal du Président pour les OMD à s'acquitter de ses mandats, en particulier du suivi du programme des subventions conditionnelles aux niveaux provincial et local.

Encadré 1

Comment les téléphones mobiles ont fait passer la grossesse d'une sorte d'arrêt de mort à une célébration de la vie grâce au projet « Abiye » dans la province d'Ondo

Le programme « Abiye » (maternité sans risque) est une innovation axée sur la solution des problèmes de santé maternelle dans la province d'Ondo. L'enquête démographique et sanitaire nationale de 2008 a classé la province d'Ondo parmi les plus touchées par le phénomène de la mortalité maternelle au Nigéria, et la plus touchée dans la zone sud-ouest du pays. L'accès aux services de santé maternelle était problématique, en particulier dans les zones rurales. Une enquête initiale effectuée en 2009 a montré que 16 % seulement des femmes enceintes s'inscrivaient auprès d'un établissement public dans lequel elles accouchaient ensuite. C'est pour régler ce problème que le programme Abiye a été lancé avec pour objectifs de réduire la mortalité infantile et maternelle de 50 % et d'accroître le taux d'utilisation des établissements pertinents de 60 % à l'horizon 2011.

Au guichet des inscriptions des centres Abiye, chaque femme enceinte est confiée, pour suivi, à un médecin et à un travailleur sanitaire communautaire spécialement formé à cet effet, appelé « ranger sanitaire ». Chaque ranger s'occupe de 25 femmes enceintes, qu'il appelle et auxquelles il rend visite régulièrement. Il détecte les grossesses à risque, établit des plans de naissance, anticipe les complications, fait un travail d'éducation dans les domaines connexes nécessaires et administre les kits de premiers secours. La femme enceinte reçoit également un téléphone mobile relié au numéro d'appel gratuit d'un groupe d'utilisateurs pour faciliter les communications avec les médecins. Des ambulances (motocyclettes et tricycles) sont toujours disponibles.

Ce programme a atteint son objectif au bout d'un an. Avant son démarrage, au cours du dernier trimestre de 2009, moins de 100 femmes enceintes étaient inscrites auprès des services de soins anténataux des dispensaires publics. À la fin de la même année, ce nombre était passé à 346. En 2010, il était de 2 791 soit une augmentation de 706,65 %. Il était de 2 376 en 2011 et 2 427 en 2012, sans faire la moindre victime. Les soins postnataux étaient également en augmentation notable. En raison de son succès, ce programme a été repris par toutes les autorités locales en janvier 2013.

Ces succès s'expliquent notamment par le fait que les dirigeants communautaires étaient disposés à mobiliser la population, les ONG disposées à fournir les produits de santé et aider à la sensibilisation et les bénévoles sanitaires des communautés disposés à aider à combler le fossé en matière de moyens disponibles. Les difficultés sont légion, s'agissant

notamment de veiller à ce que les rangers sanitaires et les moyens de faire face à l'augmentation du nombre d'inscriptions et à la résistance des sages-femmes traditionnelles, et à ce que les pouvoirs publics aient les moyens d'assurer le fonctionnement quotidien du programme. Le règlement de ces difficultés est d'une importance capitale pour faire en sorte que les progrès soient durables.

Source : Évaluation rapide du projet « Abiye » exécuté par les autorités locales d'Ifedore, dans la province d'Ondo, Centre d'analyse des politiques économiques, mars 2013.

41. Le boom du secteur des télécommunications a attiré de nombreux investissements. Dans le secteur privé, ces investissements sont passés de 50 millions de dollars environ en 1999 à plus de 18 milliards de dollars en 2009, dont plus de 300 milliards de nairas (2,17 milliards de dollars environ) de recettes pour les autorités fédérales grâce à la vente de bandes de fréquences. Le montant annuel des recettes provenant des services mobiles est également très élevé, soit près de 4 % du produit intérieur brut (PIB) du Nigéria. Ainsi, les quatre opérateurs GSM du pays – MTN, Globacom, Airtel et Etisalat – versent chaque année à la province plus de 264 milliards de nairas (1,9 milliard de dollars) au titre de l'impôt sur le bénéfice des sociétés, de la taxe professionnelle, de la taxe pour l'éducation et de la contribution aux organismes gouvernementaux. La part du secteur des télécommunications dans le PIB a connu une croissance phénoménale, passant de 0,06 % en 1999 à 3,66 % en 2009¹¹.

Encadré 2

Le Bureau de l'Assistant spécial principal du Président pour les OMD fait appel à la technologie pour gérer les données de base du programme de subventions conditionnelles et en assurer le suivi

Le Bureau de l'Assistant spécial principal du Président pour les OMD fait appel à la technologie pour s'acquitter de ses missions, s'agissant en particulier du déploiement des programmes de subventions conditionnelles et de transferts monétaires conditionnels. Dans un souci d'efficacité, le Bureau a créé le Système nigérian d'information sur les OMD. Afin d'adapter le soutien du programme des subventions conditionnelles à chaque contexte, le Bureau a procédé à un inventaire de départ des établissements pertinent et à une évaluation des besoins dans l'ensemble des 774 circonscriptions locales. Des téléphones Android ont servi à recueillir et collationner les données relatives à l'infrastructure existante à cet échelon infranational, et à prendre et transférer dans la base de données les photographies, entre autres, des centres de santé, des écoles primaires et des réseaux de distribution de l'eau. Ces données ont été ensuite « nettoyées » et analysées et se trouve désormais en permanence dans le système d'information susmentionné, qui aide à cibler les fonds investis dans les programmes de subventions

¹¹ Voir « GSM @ 10: the gains, the pains ... and what lies ahead » (Le GSM a 10 ans : avantages, inconvénients ... et perspectives), *IT and Telecom Digest*, 2011.

conditionnelles au niveau des provinces et des circonscriptions locales. La base de données fournit des repères pour assurer de manière plus scientifique un suivi effectif des progrès à l'échelon infranational.

Le Bureau recourt aussi au traitement électronique des versements et des inscriptions pour l'extension du programme de transferts monétaires conditionnels à 56 000 ménages dans 24 provinces de la Fédération. Le Bureau a établi un partenariat avec Ecobank, qui a fourni à ces ménages 56 000 téléphones Android pour aider au processus de décaissement et d'enregistrement électroniques les concernant. L'application de la science et de la technologie a accru la transparence, la responsabilisation et l'efficacité dans la gestion des bénéficiaires induits par l'allègement de la dette, afin que les fonds parviennent bien aux bénéficiaires visés.

Le Système nigérian d'information sur les OMD surveille les données relatives au programme national de subventions conditionnelles. L'un des plus grands atouts de ce système réside dans sa capacité de cartographie spatiale des données sur les établissements. Il aide à cerner les carences en matière de prestation de services; à placer les interventions des projets là où leur effet est maximal et à éviter les doubles emplois; à fournir une information à jour sur les établissements et des données repères pour le suivi et l'évaluation de l'évolution des différentes initiatives; à mettre à la disposition des autorités locales une information pertinente sur les demandes de subvention au titre de ce programme.

42. La croissance de ce marché a permis de créer de nombreux emplois, d'améliorer les résultats des entreprises et d'échanger des informations en temps voulu. La grande disponibilité des services numériques mobiles a amélioré l'efficacité et la productivité, réduit les coûts de transaction, accru l'innovation dans les services et amélioré la qualité de la vie. Elle a facilité le fonctionnement des entreprises par une diminution drastique du temps, de l'énergie et des ressources consacrés à l'exécution des transactions. Par ailleurs, l'utilisation du GSM a suscité une croissance complémentaire des technologies de l'information et des communications. Ainsi, les divers fournisseurs de services GSM fournissent aussi des services Internet¹² et accroissent donc le taux de pénétration de ce réseau.

43. Outre les plus de 15 000 emplois créés directement par les entreprises de services GSM dans les 36 provinces et le Territoire de la capitale fédérale, des millions d'autres emplois ont été créés, notamment à l'intention des jeunes. Plus de 71,0 % des personnes travaillant dans les services GSM de détail sont des personnes qui n'avaient jamais travaillé auparavant¹³. Les résultats empiriques des travaux de Kafilah Lola Gold, Muibi Olufemi Saibu et Hamed Agboola Yusuf (2012) récapitulent comme suit les effets de ce secteur sur l'économie du Nigéria :

¹² En 2011, 44 millions deux Nigériens étaient connectés à Internet, essentiellement par le biais de leur téléphone mobile.

¹³ Voir Fazoranti, M. M., « The influence of the deregulated telecommunication sector on urban employment generation in Nigeria », *Research Journal of Social Sciences*, 5:1-6, 2010.

Il a d'abord eu des effets sur les coûts de transaction, en réduisant les coûts de transport et ceux de la collecte de l'information sur les opérations quotidiennes des entreprises. Il a ensuite accru leur accès aux marchés et réduit les coûts de distribution qui se répercutent toujours sur les coûts du prestataire de services. Il entraîne enfin une réduction du niveau et de la fréquence de la pauvreté par une augmentation de la capacité de création de revenus et d'expansion commerciale des ménages¹⁴.

44. Cela étant dit, les réalisations enregistrées jusqu'ici demeurent entachées de problèmes de mauvaise qualité des services, de tarifs élevés des appels et de relations déficientes avec la clientèle. Le rapport du Nigéria avec la science, la technologie et l'innovation remonte certes loin mais le pays a encore beaucoup à apprendre. Certaines des difficultés rencontrées par le pays dans ces domaines ont trait au nombre insuffisant de scientifiques et de chercheurs; au caractère limité de la coopération entre les universitaires/institutions nigériens et leurs homologues internationaux; au financement déficient de la recherche; aux carences de l'infrastructure d'appui à la science et à la technologie; et au manque d'intégration de la science et de la technologie aux stratégies nationales de développement. Les liens limités entre la recherche-développement et le secteur manufacturier, le manque de volonté politique et l'insuffisance du financement sont d'autres facteurs de blocage¹⁵, auxquels il faut ajouter les carences en matière de cohésion et de coordination entre les institutions publiques intervenant dans la planification, la gestion et la mise en œuvre de la science, de la technologie et de l'innovation.

45. La science et la technologie peuvent difficilement progresser en l'absence d'une culture qui valorise l'éducation et la recherche. Pour exploiter efficacement le flot de nouvelles connaissances et innovations scientifiques et technologiques avec des moyens limités, il faut se doter d'un cadre directeur qui favorise l'adoption de politiques, stratégies et activités appropriées en vue de faciliter la mise en valeur des ressources humaines, en particulier grâce à un système éducatif qui favorise un bon enseignement de la science à tous les niveaux; d'accroître la demande de connaissance dans le secteur privé¹⁶; de susciter le soutien du public à la science et la technologie¹⁷, et d'accélérer l'accès aux technologies de l'information et des communications. L'enracinement de l'infrastructure de la science, de la technologie et de l'innovation est certes capital mais il est tout aussi vital de disposer d'applications technologiques et d'ingénieries appropriées pouvant impulser des secteurs tels que la production manufacturière, la santé, l'agriculture et les ressources naturelles.

46. L'application de la science, de la technologie et de l'innovation n'est pas encore solidement établie. Pour instaurer la synergie nécessaire, il faut un système

¹⁴ « Mobile telecom (GSM): its impacts on household income generating capacity and business expansion in selected states in Southwest Nigeria », Conférence académique internationale de Las Vegas, 2012.

¹⁵ Centre national de gestion de la technologie, 2010.

¹⁶ Y compris promouvoir des marchés concurrentiels qui permettent l'émergence d'entreprises innovantes consommatrices de connaissances; encourager l'infrastructure financière à favoriser ces entreprises; protéger les connaissances autochtones, subventionner la formation en entreprise afin d'encourager l'approfondissement des technologies, et accorder des incitations fiscales aux entreprises qui font de la recherche-développement.

¹⁷ Y compris le financement fondé sur le mérite des priorités de la recherche fondamentale et les mécanismes d'évaluation et de responsabilisation quant aux produits et à l'efficacité de la recherche.

dans lequel de puissants liens et une forte collaboration sont établis entre l'industrie et la recherche universitaire et entre les institutions d'enseignement et de recherche, les organismes qui élaborent les politiques et règlements, les institutions financières et les entreprises. Le présent rapport plaide aussi pour la création d'un fonds national pour la recherche et l'innovation doté d'un capital de départ qui ne soit pas inférieur à 10 % du PIB.

IV. Maximiser les apports du secteur de la culture et de la création et tout faire pour réduire les menaces au développement

47. La culture est ce qui rend possible, conçoit et coordonne toutes les entreprises humaines. C'est une force productive et un outil efficace de changement social et de développement. Elle favorise l'inclusion sociale et la maîtrise des processus de développement. Afin de tirer le parti maximum de l'immense et riche patrimoine culturel du pays, le ministère fédéral de la culture et du tourisme a été créé en juin 1999, par regroupement de services qui relevaient auparavant du ministère fédéral de l'information et de la culture et de celui du commerce et du tourisme. Pour faire de la culture une source de croissance et de transformation, il a construit 12 centres des industries culturelles dans les six zones géopolitique, à savoir les provinces de Sokoto, Taraba, Enugu, Edo, Benue et Ondo, et le Territoire de la capitale fédérale. Ces centres offrent une infrastructure physique propice à l'épanouissement des activités culturelles et centralisent le commerce des biens et services culturels.

48. L'industrie nigériane du film vidéo, connue aussi sous l'appellation de « Nollywood », s'est développée entre les années 1990 et 2000 pour devenir la plus importante industrie du film en Afrique et la deuxième au monde pour ce qui est du nombre de films produits chaque année, après l'industrie du film indienne mais avant celle des États-Unis¹⁸. D'une valeur de 500 millions de dollars, cette industrie produit près de 200 vidéos pour le marché local chaque mois. Les productions de Nollywood sont désormais une source importante d'exportation vers diverses régions du monde, les principales destinations étant l'Afrique de l'Ouest (50 %), le reste de l'Afrique (18,8 %), l'Europe (12,5 %) et le reste du monde (18,7 %).

49. Une grande difficulté réside aujourd'hui dans la question de savoir comment démarginaliser les artistes et créateurs nigériens et renforcer leur capacité à améliorer leur productivité et la qualité de leurs produits et services. Une bonne partie des recettes de la création émane des droits d'auteur, des licences et des pratiques de commercialisation et de distribution, dont seule une maigre partie est perçue par les créateurs des films. Pour accélérer le développement de l'économie de la création, il faut renforcer les organismes de réglementation et de promotion pour faire mieux connaître cette industrie, favoriser une saine concurrence, améliorer la qualité, assurer le contrôle et la normalisation appropriés et surveiller et faire appliquer les normes. Encourager la mise en place d'un guichet de financement spécial est aussi une mesure capitale.

¹⁸ Voir « Nigeria surpasses Hollywood as world's second largest film producer », Centre d'information des Nations Unies, 2013, disponible à l'adresse : <http://www.un.org/apps/news/story.asp?NewsID=30707#.UW5zn2dvAfg>.

50. En dépit de ces progrès de l'économie de la création, il subsiste quelques îlots de pratiques culturelles qui entravent la réalisation des OMD et autres types de progrès du développement dans le pays, les plus critiques étant notamment :

- a) Le fait que certaines structures héritées du passé demeurent discriminatoires à l'égard des femmes, s'agissant en particulier des biens fonciers;
- b) Les aspects préjudiciables du veuvage;
- c) La prévalence des mariages précoces de filles dans certaines régions du pays;
- d) La préférence accordée à l'éducation des garçons par rapport à celle des filles;
- e) La perception négative de l'éducation occidentale, en particulier dans certaines provinces septentrionales;
- f) La pratique qui pousse les garçons à s'engager tôt dans le commerce, renonçant ainsi à leurs chances éducatives, en particulier dans certaines régions du sud-est du pays;
- g) Le fait que la violence sexiste demeure un problème, en particulier les mutilations génitales féminines et la violence contre les femmes et les enfants.

Face à ce problème, les pouvoirs publics devraient organiser une campagne de sensibilisation bien ciblée à propos des pratiques culturelles néfastes, tout en insistant sur les attitudes culturelles favorables à l'inclusion sociale, à la résilience et au développement.

V. Intégrer le développement durable aux stratégies nationales de développement

51. Le développement durable consiste à assurer un développement économique socialement responsable et environnementalement réactif compte tenu de la nécessaire protection de la base de ressources nationale (y compris les actifs écologiques) au profit des générations futures. Ce cadre stratégique a été adéquatement reflété dans le paragraphe 2 des articles 1, 17 et 20 de la Constitution de 1999. Cette dernière, outre la garantie de l'égalité d'accès de tous aux activités économiques, déclare aussi qu'il faut empêcher « l'exploitation des ressources humaines ou matérielles sous quelque forme que ce soit à des fins autres que le bien commun » et que « l'État protège et améliore l'environnement et sauvegarde l'eau, l'air et la terre, les forêts et la faune et la flore du Nigéria »¹⁹.

52. Du point de vue opérationnel, le développement durable a été intégré aux stratégies nationales de développement, y compris à la Vision 20:2020. Outre deux des six objectifs du plan national de mise en œuvre de ladite Vision (améliorer le progrès social et favoriser un développement socioéconomique accéléré et durable), les trois principaux piliers du développement durable (les dimensions économique, sociale et environnementale) constituent des objectifs importants de ce plan. Cette intégration a amélioré les activités de promotion, le recentrage des politiques et la volonté d'application.

¹⁹ Voir articles 17 (pa. 2) et 20 (par. 2) pour la première et la deuxième question, respectivement.

53. Un certain nombre d'innovations ont été engagées pour accélérer le développement durable dans les pays. Il s'agissait notamment de formuler une stratégie financière inclusive (y compris une politique du microfinancement), d'améliorer le climat des investissements par un système de guichet unique, de rénover les 23 centres de développement industriel²⁰, d'établir un système de garantie du crédit aux petites et moyennes entreprises, pour faciliter leur accès au crédit, et de promouvoir à l'échelle de toute l'industrie des normes de responsabilité sociale des banques en créant le Groupe de travail sur la viabilité stratégique, qui vise à améliorer l'état de l'environnement et le bien-être des communautés. D'autres initiatives portaient sur la création de plusieurs programmes d'emplois, notamment ceux gérés par l'Agence pour le développement des PME, tels que le programme sur les jeunes, l'entreprise et l'innovation au Nigéria (YouWiN)²¹, axé sur la formation, le financement et le mentorat des jeunes; de promouvoir le programme « Une autorité locale, un produit », dont on attend la création de près de 332 400 emplois sur 10 ans; et le programme de développement de l'entrepreneuriat féminin, qui fournit à 3 700 femmes des services de conseil en renforcement des capacités, de mentorat, de suivi personnalisé et autres services d'appui aux entreprises.

54. Toutes ces initiatives ont eu des effets bénéfiques. L'économie s'est développée à un rythme annuel moyen de 6,8 % entre 2005 et 2011 et de belles perspectives s'ouvrent pour 2013 et 2014, avec des projections de croissance de 6,9 % environ²². Le pays a également réussi à ramener les pertes dues aux incendies de gaz de torchère de 26 MMC (milliards de mètres cubes) par an en 2003 à 15 MMC en 2009. Sur les 167 millions d'habitants du Nigéria en 2011, 45 % étaient âgés de moins de 15 ans et 4 % de 65 ans ou plus, ce qui dénote un fort taux de dépendance. Plusieurs autres pays ont réussi à réduire la pauvreté, tâche qui reste difficile au Nigéria. Le taux de pauvreté est passé de 42,7 % en 1992 à 69 % en 2010. Le taux de chômage demeure très élevé et s'établissait à 24 % en 2011.

55. Des politiques et plans d'action spécifiquement axés sur les problèmes environnementaux ont été mis en place qui comportent notamment : a) une politique nationale sur la sécheresse et la désertification; b) un plan de préparation préalable à la sécheresse; c) une politique nationale sur l'érosion, la maîtrise des crues et la gestion des zones côtières; d) une politique et un plan d'action nationaux pour l'assainissement de l'environnement; e) des directives nationales d'orientation sur la gestion des déchets solides, l'assainissement des marchés et des abattoirs, la gestion des excréments et des eaux usées, les locaux d'inspection sanitaire et la lutte contre les ravageurs et vecteurs; f) une politique nationale des forêts; g) une stratégie et un plan d'action nationaux sur la biodiversité; h) une politique, un plan d'action et des directives sur les soins de santé et la gestion des déchets; et i) la livraison de 2008 du Rapport sur l'état de l'environnement. En dépit de sa richesse environnementale, le Nigéria éprouve encore des difficultés à s'attaquer quant au fond aux questions de la biodiversité, de l'environnement côtier et marin, du déboisement, de la sécheresse et la désertification, des inondations et de l'érosion, des déplacements humains, de l'utilisation des ressources en terre, de la pollution, des ressources en eau et des déchets.

²⁰ On en attend 69 000 créations d'emplois environ sur une année.

²¹ L'objectif est ici de 3 600 jeunes sur une période de trois ans.

²² Voir CIA *World Factbook*, juin 2012.

VI. L'apparition de nouvelles difficultés nationales

56. Un certain nombre de difficultés empêchent d'accélérer au niveau national les progrès dans la réalisation des OMD et autres objectifs arrêtés sur le plan international. On s'en tiendra dans le présent rapport à deux de ces difficultés, à savoir la sécurité et les inondations récurrentes.

Faire face aux menaces d'ordre sécuritaire touchant la transformation et le développement du pays

57. La sécurité consiste à être à l'abri du danger, de la peur, des menaces, de l'angoisse et de l'incertitude. Il s'agit d'un bien commun dûment reconnu par la Constitution du Nigéria de 1999 (article 14 2) b)), qui déclare que « la sécurité et le bien-être du peuple sont la finalité première des pouvoirs publics ». L'insécurité, la présence de la peur et l'absence de protection économique ou physique des personnes, des bâtiments, des organisations ou du pays contre la destruction ou des menaces telles que la criminalité ou les attaques ont de graves répercussions non seulement sur la réalisation des OMD mais aussi sur l'ensemble du développement. Il y a pléthore de preuve du rôle des conflits et de l'insécurité dans le ralentissement des progrès sur la voie des OMD et du développement en général en Afrique²³. Jusqu'à une date récente, le brigandage et les accrochages intercommunautaires (surtout dans les provinces du Plateau et de Benue) et les turbulences créées par le militantisme dans le Delta du Niger, ainsi que par des militants ethniques tels que ceux liés aux Egbesu Boys, au Congrès du peuple d'Odua et au Mouvement pour l'avènement de l'État souverain du Biafra, les affrontements religieux et la violence postélectorale étaient considérés comme les principaux sujets de préoccupation en matière de sécurité au Nigéria. Depuis peu, les enlèvements (en particulier dans le Sud-Est et le Sud) sont également devenus sources d'insécurité. Ce crime a pris une tournure lucrative depuis quelque temps. Il a en fait valu au pays d'être désigné capitale mondiale de l'enlèvement crapuleux²⁴ par l'Organisation africaine des assurances lors de son 18e Forum africain de la réassurance tenu à Maurice en octobre 2012.

58. Toutefois, depuis 2009, l'insurrection de Boko Haram²⁵ est devenue le principal enjeu sécuritaire difficile. Boko Haram a introduit une dimension nouvelle dans la situation sécuritaire du pays, à savoir de fréquents attentats à la bombe et des attaques armées contre des civils innocents. Cette violence terroriste a coûté la vie à plus de 2 800 personnes entre 2009 et 2012, et 815 personnes ont été tuées dans 275 attaques imputées au groupe Boko Haram entre janvier et septembre 2012, soit plus que le nombre total de morts comptabilisés en 2010 et 2011. Plus de 60 postes de police ont été attaqués dans au moins 10 provinces septentrionales, y compris une

²³ Pour des références détaillées, voir, par exemple, Centre d'analyse des politiques économiques (2013a).

²⁴ Ceci s'explique par le nombre considérable des cas d'enlèvement signalés dans le pays chaque année, soit un quart du total signalé à l'échelle mondiale. Pour plus de renseignements, voir Chiedu, A., « Economic implications of insecurity in Nigeria », 2013, disponible à l'adresse : <http://www.spyghana.com/economic-implications-of-insecurity-in-nigeria/>.

²⁵ Cette secte, qui rejette l'éducation et la culture occidentales, a des liens internationaux avec des groupes terroristes tels qu'Al-Qaïda au Maghreb islamique et dans la Péninsule arabique et Al-Shabaab en Somalie.

attaque contre le quartier général de la police à Abuja. Les bureaux des Nations Unies à Abuja ont été également la cible d'une attaque à la bombe.

59. Il ressort de l'enquête nationale sur les victimes de la criminalité et sur la sécurité²⁶ que le pourcentage de personnes qui craignent d'être victime d'un crime, qui était passé de 86 % en 2010 à 72 % en 2011, est remonté à 75 % en raison de la déferlante d'attentats à la bombe et d'attaques armées menées par cette secte islamiste en 2012. La province de Taraba et d'autres parmi les plus touchées par les actions de cette secte ont le bilan le plus lourd. Le taux effectif de criminalité suit le même schéma.

60. Un lien a été établi entre l'insécurité au Nigéria et la prévalence de la pauvreté, les inégalités et le fort taux de chômage au milieu de l'opulence. L'insurrection de Boko Haram est aussi perçue comme une arme politique²⁷.

61. Cette vague d'insécurité a de sérieuses répercussions économiques et sociales sur les pays. Les activités économiques et sociales ont été paralysées des semaines durant dans des provinces telles que Borno, Bauchi, Yobe, Gombe et Kano. Les élèves ne pouvaient pas aller à l'école, ni les travailleurs des secteurs public et privé se rendre à leur bureau. Dans certaines situations, des écoles ont été attaquées (dans la province de Borno par exemple), de même que, de temps à autre, les travailleurs de la santé, notamment neuf agents féminins de vaccination contre la poliomyélite tuées à Kano en février 2013. Les résultats du système éducatif commencent à pâtir lourdement de cette situation. Ainsi, les progrès impressionnants du taux de scolarisation dans le primaire entre 1990 et 2006, qui était alors passé de 58 % à 91,1 %, est retombé à 70 % en 2008, période au cours de laquelle l'insurrection de Boko Haram gagnait en intensité. Dans l'enquête de 2008 sur l'éducation, plus de 15 % des parents ont cité la sécurité comme principale raison pour laquelle leurs enfants avaient cessé d'aller à l'école.

62. L'Association nigériane des chambres de commerce, d'industrie, des mines et de l'agriculture a imputé les plus de 800 faillites d'entreprises enregistrées au Nigéria entre 2009 et 2011 à l'insécurité et à la dureté de l'environnement dans lequel les entreprises doivent travailler au Nigéria. Selon l'Assemblée consultative nationale des employeurs, 73,3 % des entreprises avaient partiellement arrêté de fonctionner dans le nord du pays. La vague d'enlèvements dans les villes commerciales de Port Harcourt, Aba et Onitsha a manifestement forcé les investisseurs, les hommes d'affaires et les entreprises à déménager dans d'autres villes plus paisibles. C'est ainsi que des sociétés telles que NBL, Seven-Up PLC, Unilever PLC et PZ PLC ont quitté Aba pour Enugu essentiellement à cause des enlèvements constants de membres de leur personnel expatrié²⁸.

63. Les effets préjudiciables de cette situation ne se limitent pas à la détérioration des résultats éducatifs et se manifestent aussi par de mauvais résultats en matière de santé, une faible autonomisation des femmes et un accroissement de la pauvreté

²⁶ Fondation CLEEN (2012): « Summary of findings of 2012 National Crime and Safety Survey », Lagos, 2012.

²⁷ Voir Katsina, Aliyu Mukhtar, « Nigeria's security challenges and the crisis of development: towards a new framework for analysis », *International Journal of Developing Societies*, vol. 1, n° 3, 2012; et Nwagboso, C. I., « Security challenges and economy of the Nigerian State (2007-2011) », *American International Journal of Contemporary Research*, vol. 2, n° 6, juin 2012.

²⁸ Voir « Security challenges and economy of the Nigerian State (2007-2011) », *American International Journal of Contemporary Research*, vol. 2, n° 6, juin 2012.

résultant de l'impossibilité d'accéder à la terre, ou bien, aux emplois, et aux actifs, d'où la perte des moyens de subsistance. Les provinces les plus touchées par l'insurrection de Boko Haram sont celles où la pauvreté est la plus répandue, ce qui accroît la vulnérabilité de la population face aux chocs et favorise le glissement vers la pauvreté et le renforcement des inégalités.

64. Cela étant dit, le fort soutien et la collaboration résolue des autorités provinciales pour fournir un appui logistique et financier aux équipes spéciales conjointes dans tout le pays ont été particulièrement utiles. Les progrès réalisés par les autorités de la province de Lagos pour éliminer le phénomène des « garçons des quartiers » par le redressement d'anciens voyous ont notablement réduit les vols à main armée. D'autres provinces doivent en tirer les enseignements. L'amnistie accordée aux militants du Delta du Niger a ramené un calme sans précédent dans cette région, d'où un accroissement appréciable de la production de pétrole brut au cours des trois dernières années. Il convient de noter aussi l'importance de l'amélioration de la collecte de renseignements et de la coordination et la collaboration entre différents services de sécurité.

65. Le Gouvernement fédéral s'emploie aussi à créer des plateformes de collaboration efficace entre pouvoirs publiques et sociétés civiles pour traiter les causes profondes et immédiates de la sécurité au Nigéria. Un programme de contrôle des armes en vue de gérer la prolifération des armes, y compris celles produites localement, est en cours d'exécution.

66. Le grand public n'est pas encore totalement satisfait de la gestion du terrorisme dans le pays²⁹. Certains des grands choix ouverts aux autorités portent notamment sur l'amélioration du dialogue avec la secte, le renforcement des capacités des forces de sécurité et la combinaison du recours à la force et du dialogue. Toutefois, il y a quelques semaines, comme l'a demandé le Conseil économique national, quatre gouverneurs des provinces les plus touchées (Bauchi, Yobe, Borno et Gombe) ont engagé un dialogue avec les dirigeants de la secte. Le Gouvernement fédéral a mis sur pied un comité chargé de le conseiller sur l'opportunité éventuelle d'une amnistie pour la secte islamiste. L'amélioration des produits et résultats sur le plan du développement et l'intensification des programmes qui associent pleinement la jeunesse et développent les moyens de subsistance sont aussi d'une importance capitale.

Parer aux menaces que les catastrophes naturelles (inondations) représentent pour la réalisation des OMD

67. Les catastrophes naturelles causent souvent des dommages considérables et mettent souvent de vastes couches de la population en situation de risque de perdre leurs moyens de subsistance, leurs maisons et, bien souvent, leur vie. Les groupes qui courent généralement le plus ce risque sont notamment les petits exploitants agricole, les paysans pauvres et sans terre, les pêcheurs, et les citoyens pauvres. Les catastrophes naturelles, les inondations et les sécheresses en particulier, sont une grande source de vulnérabilité pour les pauvres. Étant donné l'infrastructure

²⁹ L'enquête nationale sur la criminalité et la sécurité menée par la Fondation CLEEN en 2012 montre que 54 % des personnes interrogées n'étaient pas satisfaites des résultats des services de sécurité dans la lutte contre le terrorisme dans le pays, contre 31 % de personnes satisfaites.

déficiente du pays et ses faibles capacités de réaction, lorsque des catastrophes telles que les inondations se produisent, leurs effets sont toujours très graves³⁰.

68. Au cours des trois dernières décennies, plusieurs régions du pays se sont révélées vulnérables aux inondations et plusieurs provinces ont souffert d'inondations graves qui ont emporté des biens, des moyens de subsistance et des vies humaines. Des provinces comme celles d'Anambra, Bayelsa, Niger et Oyo ont souffert d'inondations récurrentes. Toutefois, en 2012, le Nigéria a connu des inondations d'une ampleur sans précédent qui ont ravagé 35 des 37 provinces de la Fédération. Elles ont touché 3 870 communautés dans 256 circonscriptions locales et semé la désolation dans pas moins de 14 provinces de par leur intensité et leurs effets. Dans ces 14 provinces, 395 631 ménages dans 116 des 291 circonscriptions locales ont été gravement touchés, ce qui représente au total 2 769 000 personnes³¹. Près de 20 % de la population dans la province de Bayelsa ont été touchés, les provinces du Delta, de Jigawa et de Kebbi venant ensuite avec près de 10 %, suivies par les provinces du Niger, de Kogi et d'Anambra avec 5 % (voir fig. III). Les provinces de Kogi et Adamawa comptent le plus grand nombre de maisons traditionnelles qui ont été complètement détruites, soit 124 085 et 117 829 respectivement.

69. Près d'une personne sur trois parmi celles touchées par les inondations souffrait de graves problèmes de santé dans des provinces telles que celles de Kogi (29,4 %) et du Niger (28,5 %). La plupart d'entre elles souffrent du paludisme, de la toux et de diarrhées. Les hôpitaux et/ou les personnels de santé étant eux-mêmes touchés, les victimes des inondations qui se rendaient à l'hôpital se plaignaient de ce que les médicaments étaient soit indisponibles soit d'un coût inabordable, ainsi que du surpeuplement et du manque de personnel soignant. En raison des difficultés susmentionnées dans les hôpitaux publics, les personnes touchées s'en remettaient aux sources traditionnelles de services de soins. À titre d'exemple, dans les provinces d'Adamawa et Taraba, le recours à ces sources traditionnelles est passé de 30 % avant les inondations à 40 % après.

70. L'impact des inondations sur l'éducation est encore pire, surtout sur le plan des dommages causés aux infrastructures scolaires. Dans 11 provinces seulement³², 4 199 écoles ont été touchées, dont 3 205 écoles primaires et 994 établissements secondaires. Parmi les écoles primaires, 2 478 (77,3 %) ont été partiellement endommagées et 22,7 % ont été totalement détruites, tandis que 79,8 % des établissements secondaires ont été partiellement endommagés et 20 % totalement détruits. La province d'Anambra abrite 40,7 % des écoles primaires touchées (dont 42,3% partiellement endommagées et 35,2 % totalement détruites).

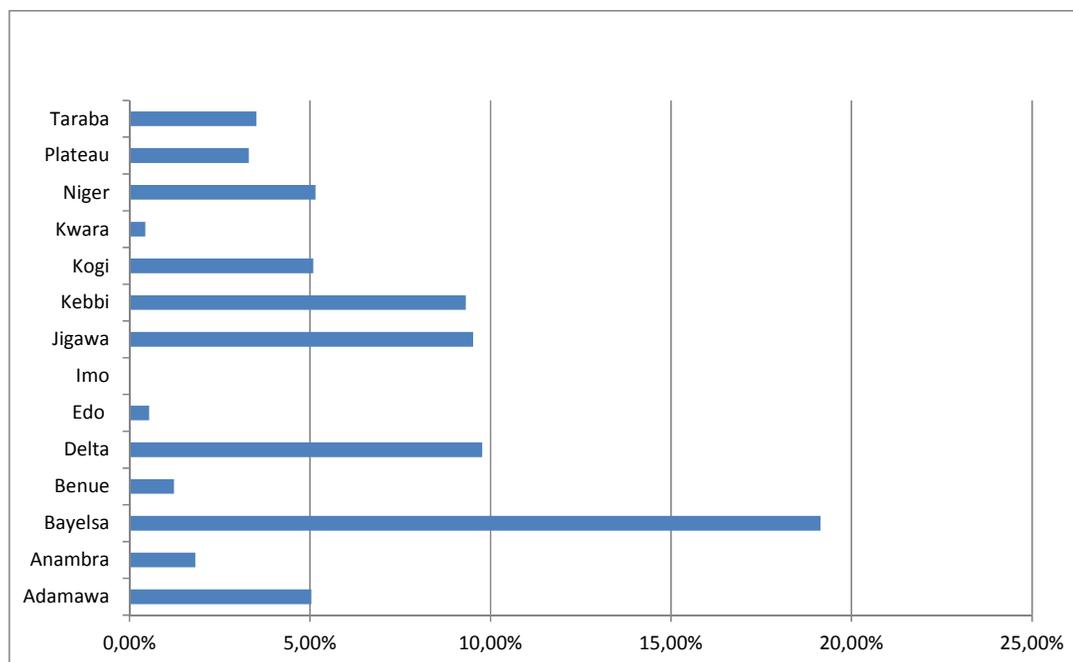
71. Les revenus et les moyens de subsistance ont également subi leur lot de dégâts. Les provinces de Kogi et du Niger ont enregistré des baisses dans l'agriculture, la foresterie et les pêches, principales sources de moyens de subsistance, des suites des inondations. La stratégie de réaction consiste à trouver d'autres sources de moyens de subsistance, telles que l'extraction minière et le petit commerce (Zamfara) et l'enseignement à temps partiel (Adamawa et Taraba).

³⁰ Voir Centre d'analyse des politiques économiques (2013a) et fig. III.

³¹ Voir l'évaluation des besoins postinondations de 2012 au Nigéria.

³² Adamawa, Anambra, Bayelsa, Delta, Edo, Jigawa, Kebbi, Kogi, Nasarawa, Rivers et Taraba.

Figure III
Répartition en pourcentage de la population touché par les inondations de 2012,
par province



Source: Chiffres de l'auteur, sur la base de l'évaluation des besoins postcatastrophe des inondations de 2012 au Nigéria.

72. La gestion de la crise a été particulièrement ardue mais a donné des résultats méritoires. Elle a donné lieu à une forte collaboration entre les autorités (fédérales et provinciales), le secteur privé, les ONG et les organismes internationaux de développement, pour ce qui est surtout de l'approvisionnement en eau, de l'alimentation, du logement, de l'assainissement/toilettes et du soutien au rétablissement des moyens de subsistance, de la sécurité et des soins de santé. Afin d'éviter une épidémie, des dispensaires ont été installés dans les lieux de rassemblement des personnes déplacées, de même que des systèmes d'orientation vers des établissements de soins encore opérationnels. Cette action a été complétée par une surveillance renforcée des maladies et la suspension du ticket modérateur pour les personnes déplacées dans les établissements publics.

73. Un certain nombre d'interventions ont été engagées pour atténuer les effets sur l'éducation, à savoir notamment :

- a) L'intégration des écoles touchées à d'autres écoles pour y accueillir les élèves des premières;
- b) La mise à disposition par les autorités provinciales de bâtiments de substitution ou de locaux loués pour y assurer les cours;
- c) La création de comités de distribution des secours postinondations dans les ministères provinciaux de l'éducation.

74. D'autres interventions rapides destinées à atténuer les effets des dégâts causés aux maisons dans les zones touchées ont notamment consisté à :

- a) Évacuer immédiatement les populations touchées pour les éloigner des zones inondées;
- b) Réinstaller la population touchée dans des abris/logements provisoires;
- c) Fournir des produits alimentaires et autres ainsi que des médicaments et d'autres formes d'aide humanitaire;
- d) Réparer les routes pour rétablir les liaisons avec des villes/lieux d'installation coupés du reste du pays.

75. Le Gouvernement fédéral, en collaboration avec les partenaires pour le développement, a procédé à l'évaluation nationale des besoins postinondations de 2012. Le ministère fédéral de l'environnement, avec le soutien de partenaires pour le développement tels que le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), a mis au point un système d'alerte rapide et des outils anti-inondations permettant de prévoir les crues cinq jours à l'avance dans près de 600 communautés. L'Autorité nationale de gestion des situations d'urgence, en collaboration avec le PNUD et le Bureau pour la coordination des affaires humanitaires, a élaboré un projet de plan d'action pour la réduction des risques de catastrophes qui met plus particulièrement l'accent sur les politiques, l'éducation et l'innovation pour l'identification, la surveillance et la réduction de ces risques.

76. Afin de faciliter la relève rapide et prévenir la récurrence des inondations, les domaines clefs suivants nécessitant une attention particulière ont été recensés :

- a) Développement des systèmes d'alerte rapide, de la cartographie des vulnérabilités, des transferts de technologie et de la formation des communautés à la prévention et la gestion des inondations;
- b) Élaboration de plans et de mesures d'intervention et des directives correspondantes;
- c) Promotion des partenariats, amélioration de la recherche scientifique sur les causes des catastrophes naturelles et amélioration de la coopération internationale pour réduire les effets des variables climatiques;
- d) Incitation des autorités à se pencher sur les problèmes inhérents aux mégapoles, à l'installation dans des zones à risques et autres déterminants humains des catastrophes;
- e) Intégration de la réduction des risques de catastrophes aux plans stratégiques nationaux et aux processus de planification et de budgétisation;
- f) Développement d'une infrastructure suffisante pour prévenir la récurrence des inondations.

VII. Conclusion

77. La République fédérale du Nigéria est fermement résolue à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et autres objectifs de développement arêtes sur le plan international. Sa Vision 20:2020 a pour objet d'optimiser les ressources humaines et matérielles du pays pour parvenir à une croissance

économique rapide et durable et traduire cette croissance en un développement inclusif, équitable et durable pour tous ses citoyens. Ces politiques et stratégies sont conçues pour réaliser les dimensions économique, sociale, environnementale et institutionnelle du développement. La réalisation de cet objectif exige que les difficultés relevées dans le présent rapport soient traitées et un partenariat et une collaboration solides soient établis avec des partenaires nationaux et internationaux. L'engagement plus résolu en faveur de la mise en œuvre de l'agenda de la durabilité et de la transformation du développement sur la base de la science, de la technologie et des innovations revêt une importance capitale. Le développement durable n'est possible que dans une société pacifique et stable.
